

Compte rendu de la Commission recherche du 23 septembre 2014

Par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université disciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (Snesup, Snep, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche

Rappel : Vos élus des listes EàT au CS sont : Alain Bousquet, Laurent Cailly, Magaly Caravanier, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Sylvie Humbert-Mougin, Hélène Maurel-Indart, Karim Noui

1. La politique internationale de l'université présentée par A. Giacometti

Les avancées :

Outil EURAXESS permet de faciliter le séjour des chercheurs étrangers. Les chercheurs l'utilisent efficacement, confirme Emmanuel Lesigne, VP Recherche.

Création du BQI grâce à l'outil LABRI auquel chacun peut avoir accès.

Renouvellement des accords ERASMUS + (2014-2020) avec une certaine réduction du nombre d'accords (certains étaient périmés : plus de contacts depuis plusieurs années).

Mise en place de correspondants à l'international dans les équipes de recherche. Coordination par Elisabeth Huguet.

Les difficultés :

Certaines actions, très visibles et très reconnues, sont portées par de petites structures, voire parfois par un individu. Beaucoup de concurrence avec d'autres universités, de plus en plus. Il faut réagir vite et nous n'y sommes pas encore préparés.

Le manque de moyens est manifeste. EL confirme.

Objectifs :

Il faudra développer une formation en langue anglaise pour maintenir certains échanges : incitation par la mise en place d'une prime la 1^{ère} année. Il faut tout de même rappeler que ces enseignements en anglais sont en remplacement d'enseignements existants en français, et non pas des enseignements supplémentaires.

Il conviendra aussi de développer la mobilité des personnels administratifs.

Si la COMUE se met en place, il faudra mettre des moyens supplémentaires pour que soient préservées les actions actuelles et qu'elles soient même mises en réseau à ce niveau.

Point positif : il existe une aide importante pour la mobilité des étudiants, surtout boursiers.

2. Informations générales

La préparation du prochain contrat d'établissement

Ce sera un contrat de sites.

Retro planning :

Le contrat prendra effet en janvier 2018. Visite des instances d'évaluation entre novembre 2016 et février 2017. Projets rédigés en mai 2016 (structuration de la recherche). Début du chantier de l'organisation recherche en mai 2015.

Les problèmes de financement de la recherche

- taux d'échec important pour les projets ANR : 3 projets retenus seulement. Le budget global de l'ANR a considérablement baissé.

- CPER (contrat de plan Etat Région) : sur 16 millions demandés, l'état en a accordé 4. Pour le volet immobilier, le tiers seulement des crédits demandés a été accordé. Baisse considérable. La région maintient l'effort au même niveau que précédemment.

- prévision des emplois vacants : ce point relève désormais du conseil académique. Il n'est présenté en commission Recherche qu'à titre d'information : 67 postes concernés. Gel de plusieurs postes, surtout en lettres et langues. La masse salariale sortante est de 4 M euros. La masse salariale de l'établissement est 120 M euros avec 2% de GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Ce GVT n'est que très partiellement compensé par la dotation ministérielle ; il s'agit de faire des économies pour que cette masse salariale sortante tombe à 3,5 M euros.

L'examen détaillé et le vote du tableau se feront en réunion du conseil académique (le 25).

17 postes de MCF, 15 PR. 7 MCF en ATER, 6 PR en ATER, 8 MCF gelés (ou supprimés), 2 PR gelés, 1 MCF transformé en PR. Les autres postes relèvent du second degré.

Convention université – ville de Tours

La Ville créera un prix de thèse de doctorat lié au développement du territoire.

Elle propose un soutien financier aux conférences et colloques.

Le guichet unique d'inscription des doctorants

Il fonctionne dès la rentrée. Deux demi-journées par semaine : mardi et jeudi matin.

Politique d'établissement en matière de doctorat honoris causa

Deux propositions, émanant des anglicistes et des mathématiciens-physiciens.

Il convient de définir un cadre, en évitant un appel global pour ne pas banaliser l'événement. EL propose de présenter 3 doctorants tous les 3 ans. Certains membres de la commission défendent l'idée que le regroupement permettrait de rendre plus attractif l'événement et d'autres collègues pensent qu'au contraire cela doit rester un événement exceptionnel. A réfléchir.

Nomination d'un étudiant élu pour le conseil de la documentation

M. Florent Giordano est élu.

La commission permanente de la commission recherche

Doit être complétée par trois membres :

1 doctorant : Sandra Pelletier

1 HDR SST : Fabien Lecaille

1 docteur SHS : pas de candidat

Mise en place de la commission consultative des doctorants contractuels

La commission consultative des doctorants contractuels connaît des questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des doctorants contractuels. Elle peut notamment être saisie des questions portant sur les obligations de service, le licenciement. En revanche, elle n'a pas vocation à traiter des litiges de nature pédagogique ou scientifique existant entre les étudiants inscrits en doctorat et leur directeur de thèse.

Les doctorants demandent que le mandat soit, non pas de trois ans, mais de deux et que les doctorants puissent eux-mêmes saisir cette commission si besoin.

Autre demande : possibilité de vote par correspondance et/ou par procuration. A mettre au vote au prochain CA.